

OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT



JEUDI 21 MARS 2024 à 18 heures

À la salle des fêtes de Saint Ferréol Trente Pas

Stéphane OLAGNON du pôle forêt de la DDT Valence et

Guillaume MONIER Coordonnateur DFCI de l'ONF Valence

Vous informerons sur les

Obligations Légales de Débroussaillement

Venez nombreux vous informer, débattre à ce sujet, partager vos
expériences et éventuellement

mutualiser les moyens à mettre en œuvre.